

**AVIS PUBLIC**  
**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-**  
**MONTAUBAN**

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL 2025**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, greffière-trésorière de la susdite municipalité,

**QUE** conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban a adopté, lors de sa séance tenue le 14 novembre 2024 une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025;

**QUE** les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

Date	Endroit	Heure
Jeudi le 9 janvier 2025	477, avenue des Loisirs	19 h
Jeudi le 13 février 2025	477, avenue des Loisirs	19 h
Jeudi le 13 mars 2025	477, avenue des Loisirs	19 h
Jeudi le 10 avril 2025	477, avenue des Loisirs	19 h
Jeudi le 8 mai 2025	411, rue Garneau	19 h
Jeudi le 12 juin 2025	477, avenue des Loisirs	19 h
Jeudi le 10 juillet 2025	477, avenue des Loisirs	19 h
Jeudi le 14 août 2025	477, avenue des Loisirs	19 h
Jeudi le 11 septembre 2025	411, rue Garneau	19 h
Jeudi le 9 octobre 2025	477, avenue des Loisirs	19 h
Jeudi le 13 novembre 2025	477, avenue des Loisirs	19 h
Jeudi le 11 décembre 2025	477, avenue des Loisirs	19 h

**QUE** le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Notre-Dame-de-Montauban, ce 12<sup>e</sup> jour de décembre 2024



Joëlle Vadeboncoeur-Harrison  
directrice générale et greffière-trésorière